Réunion commission jeune BFC

Présents : BAUDEMENT Ludovic (CD21), BESSON Mathieu (CD39), BILLARD Frédéric (CD70), BILLIETTE Jérôme (CD89), DUTRONC Robert (CD71), GANDREY Jean-Claude (CD71), JULLY Philippe (CD58), MARAUX Julien (CTFR BFC), MARENGHI Jean-Pierre (CD25), RATEAU Tatiana (CD21), VORILLION Alain (CD21)

Absents excusés : BOURGEON Michel (CD39), TARBES Sandrine (CD58)

Début de séance : 18h35

Ludovic commence son intervention par la présentation de 2 nouveaux membres de la commission jeune régional, Besson Mathieu, nouveau responsable de la commission jeune du CD39, et Tatiana Rateau, nouvelle co-responsable de la commission jeune du CD21.

Plusieurs questions sont à traiter à l'ordre du jour :

- Marathon jeune
- Championnat triplette jeunes
- Championnat de tir de précision jeunes
- Championnat des clubs jeunes
- Les formations
- Les sélections au trophée des pépites

1. Le marathon jeune BFC

La date prévue du 11 février 2023 a toujours posé le problème du lieu de la compétition.
La commission s'est accordé à l'unanimité sur le report de cette édition 2023 et de préparer dès maintenant l'édition 2024, avec la recherche d'un lieu.
Un débat s'est fait sur la période du marathon et sur l'idée d'en faire une édition en fin d'année mais cette dernière proposition n'a pas été retenue.
Cependant, le CD21 se propose de l'organiser le 11 novembre 2023, décision validée par le comité régional.

2. Championnat triplette jeunes

Le nombre de qualifiés par catégorie passe de 6 équipes à 4 équipes, ce qui ne changera pas le système de qualification mis en place à la région.

Nous maintiendrons :

- 2 équipes qualifiées par département par catégorie s'il y a un minimum de 4 équipes dans le championnat départemental
- 1 équipe qualifiée par département par catégorie s'il y a moins de 4 équipes dans le championnat départemental.

Dans le cas où un comité ne serait pas en capacité de fournir les équipes requises, celles-ci seront redistribuées aux comités restants au prorata du nombre d'inscrits.
Pour la compétition, le système Swiss restera en vigueur sur 4 parties + la finale. Un cahier des charges sera rédigé pour la compétition.

3. Championnat de tir de précision jeunes

Il aura lieu le 8 mai 2023 à l'ASMB (90) et il regroupera 16 jeunes juniors, masculin et féminin réunis.
2 qualifiés par département, redistribution des places en cas de besoin au prorata du nombre d'inscrits comparés au nombre de licenciés.
Il en sortira 1 qualifié pour le championnat de France.

4. Championnat des clubs jeunes

Il est prévu les 23 et 24 septembre 2023 à Port-sur-Saône (CD70).

La grande nouveauté de cette année est la séparation des catégories. Ainsi, si la catégorie Benjamin/Minime reste inchangée, les catégories cadet et juniors se retrouvent distinctes.

La qualification régionale verra une équipe par catégorie et par département se disputer la place qualificatif au championnat de France. Une seule place par catégorie pour la région BFC.

Au niveau départemental, pour que le championnat puisse avoir lieu, un minimum de 4 équipes devront être inscrites. Si le quota n'est pas atteint, 2 départements pourront s'associer afin d'avoir le minimum d'équipes requises pour disputer le championnat.

Les comités départementaux devront envoyer leurs équipes à Ludovic Baudement, copie Julien Maraux, avant le 30 avril 2023 afin de déterminer les potentielles associations entre comités afin d'avoir un taux de participation maximum. Dans un souci d'équité sportive, un comité ne pourra pas refuser de s'associer avec un autre n'ayant pas le minimum d'équipes requises pour jouer.

A noter qu'une association entre comité peut se faire par catégorie. Par exemple on peut avoir une association des équipes cadets entre le CD25 et le CD70 par exemple et une association junior du CD25 avec le CD39.
Il faut que les comités soient limitrophes (pas d'association de la Nièvre avec le Jura par exemple).

Le principe de solidarité s'appliquera pour les CDC c'est-à-dire qu'un département ne pourra pas refuser de s'associer avec un autre qui se trouverait dans l'incapacité d'effectuer son CDC par manque d'équipes, sous prétexte qu'il possède les 4 équipes requises pour faire son championnat seul.

La composition des équipes se fait de 2 façons :

- Par un club ou école de pétanque
- Par une entente allant de 2 à 5 clubs proches géographiquement. Ces ententes sont validées pour une année et devront être validées par le comité départemental puis par le conseiller Technique Fédéral Régional puis le comité régional et enfin par la fédération.

ATTENTION à la date butoire : 15 avril 2023 (pour l'envoi à la fédération donc auparavant afin que la demande suive le cycle cité ci-dessus)

La validation des équipes passera par le remplissage de la fiche « club ».

Côté organisation, le CD70 par l'intermédiaire de Frédéric Billard, se porte volontaire pour l'accueil de ce championnat régional sur le site de Port sur Saône, validé par le comité régional.

5. Les formations

- 31 personnes ont été formées au tronc commun fin 2022 ;
- 20 personnes ont été formées au BF1 début 2023 ;
  - L'examen a lieu dimanche 29 janvier 2023 à Bans et mercredi 15 février pour le rattrapage : 9 nouveaux BF1 sont désormais actifs dans la région BFC

1 nouveau BF2 dans la région, et plus particulièrement du département de Haute-Saône : Mr Frédéric Billard. La commission le félicite de la réussite de son examen.

Pas de formation prévue par le Centre National de Formation en fin de 1er semestre 2023, la prochaine session aura lieu en décembre 2023 – janvier 2024.

Prochaine formation BF2 du 13 au 15 octobre 2023.

Une session de formation de formateur aura lieu à Bans les 4-5 mars 2023, réservée au BF2. Elle permet aux personnes qui suivent la formation d'effectuer des formations tronc commun et BF1.

6. Sélection BFC et trophée des pépites

La sélection est prévue le 30 septembre et 1er octobre 2023 à Arc-les-Gray (CD70).

Dans l'optique de la future mise en place du Centre Régional d'Entrainement, le nombre de joueurs convoqués pour la sélection reste à 6 par département afin de constituer la future base de joueurs qui intègreront le centre par la suite.

Côté organisation, le CD70 par l'intermédiaire de Frédéric Billard, se porte volontaire pour l'accueil de cette sélection régional sur le site d'Arc-les-Gray, validé par le comité régional.

Afin d'avoir une organisation plus complète sur les différentes manifestions prévues sur la région, Ludovic propose de créer des sous-commissions afin que chaque sujet avance indépendamment des autres et soit validés à la prochaine réunion de commission avant validation par le comité régionale.

A ce jour, voici les sous-commissions définies (liste non-exhaustive et soumise à l'acceptation de nouveaux membres si des personnes sont intéressées) :

Marathon jeunes	Triplette Jeunes	Tir de précision jeunes	CRC jeunes	Sélection – Trophée des pépites
Besson Mathieu	Baudement Ludovic	Maraux Julien	Baudement Ludovic	Baudement Ludovic
Maraux Julien	Billard Frédéric	Vorillion Alain	Billard Frédéric	Billiette Jérôme
Marenghi Jean-Pierre	Maraux Julien		Maraux Julien	Maraux Julien
	Marenghi Jean-Pierre			
	Rateau Tatiana			

Fin de séance : 20h45

Pour la commission jeune, Ludovic Baudement